



Stiftung Kinderschutz Schweiz
Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant
Fondazione Svizzera per la Protezione dell'Infanzia

Hirschengraben 8
Postfach 6949
3001 Bern

T +41 31 398 10 10
F +41 31 398 10 11
info@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch
www.protection-enfants.ch
www.protezione-infanzia.ch

Spenden:
Bernener Kantonalbank
3001 Bern
CH22 0079 0016 2644 9734 7
PC 30-106-9

Communiqué de presse **Sperrfrist, Do, 5. 11.2009, 15.15 Uhr**

Les touristes exigent un plus grand engagement de la part des voyagistes contre le tourisme sexuel impliquant des enfants

Montreux, 5 novembre 2009

Selon Cordula Sanwald, responsable de la communication à la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant, aujourd'hui à Montreux «les voyageurs veulent que la branche du tourisme s'engage contre le tourisme sexuel impliquant des enfants». Dans le cadre du Travel Trade Workshop, la foire nationale spécialisée du tourisme TTW, le premier sondage en Suisse sur le point de vue de la population suisse concernant le «tourisme sexuel impliquant des enfants» a été présenté. Avec des résultats qui font naître à la Fondation et à ECPAT Switzerland, son service spécialisé, des sentiments mitigés.

«Les résultats confirment que nous sommes sur la bonne voie avec notre travail de prévention et renforcent l'engagement de ceux qui se mobilisent contre l'exploitation sexuelle des enfants dans la branche du tourisme». Ainsi s'est exprimée Cordula Sandwald, responsable de la communication de la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant, aujourd'hui devant les médias. Le sondage montre de façon encourageante que les voyageurs sont déjà sensibilisés à ce thème et qu'ils exigent une profession de foi claire de la branche du tourisme et du voyage concernant ce crime contre les enfants dans les destinations de voyage. Plus de 80 pour cent des personnes interrogées jugent extrêmement important que les voyagistes suisses s'engagent dans ce domaine.

Le sondage effectué au début de l'année par le service spécialisé ECPAT Switzerland, en collaboration avec les étudiants de la haute école spécialisée pour le tourisme des Grisons, fait pour la première fois état de l'opinion des voyageurs suisses sur le thème du «tourisme sexuel impliquant des enfants». «Nous sommes heureux de ne plus être obligés de nous référer à des sondages émanant de pays voisins pour pouvoir énoncer qu'un tel engagement est également profitable au secteur privé» ajoute C. Sanwald. En six semaines plus de 1800 personnes de 15 à 79 ans ont répondu à un questionnaire en ligne ou imprimé. «Le sondage n'est pas représentatif mais il pointe les tendances. C'est un bon instrument qui permet de nous interroger sur l'influence de notre travail et les éventuelles adaptations à entreprendre», nous dit Mirjam Bousehba, collaboratrice scientifique de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant.



Stiftung Kinderschutz Schweiz
Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant
Fondazione Svizzera per la Protezione dell'Infanzia

Hirschengraben 8
Postfach 6949
3001 Bern

T +41 31 398 10 10
F +41 31 398 10 11
info@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch
www.protection-enfants.ch
www.protezione-infanzia.ch

Spenden:

Berner Kantonalbank
3001 Bern
CH22 0079 0016 2644 9734 7
PC 30-106-9

Pour le service spécialisé, l'adaptation réside avant tout dans la continuation du travail d'information. «Il existe encore trop de clichés et de fausses informations dans la tête des gens», explique Cordula Sanwald en donnant deux exemples. L'exploitation sexuelle et commerciale des mineurs dans le tourisme n'est pas une peccadille et elle n'est pas perpétrée en premier lieu par des pédophiles. Il s'agit d'une infraction pénale à caractère sexuel qui se situe dans le contexte de la violence sexuelle, de la prostitution infantine, du commerce des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants. La majorité des auteurs sont des auteurs occasionnels. 30 pour cent des personnes interrogées sont d'avis que la motivation des auteurs provient la plupart du temps d'un penchant pédophile. Selon C Sanwald, «un gros travail d'information reste ici à faire». Car si les gens prenaient conscience qu'il s'agit de délinquants sexuels à la recherche d'une poussée d'adrénaline dans l'anonymat d'un pays étranger qui, pour la satisfaire, n'hésitent pas à transformer des enfants en victime, ils adopteraient, nous l'espérons, une position contraire.

La protection de l'enfant dans le tourisme - Une entreprise aux multiples acteurs

Toujours est-il que: plus de la moitié des personnes interrogées rejettent le tourisme sexuel impliquant des enfants comme non acceptable d'un point de vue moral et une majorité se prononce pour un travail d'information et de prévention plus étendu. 20 pour cent seraient même prêts à payer un supplément pour cela. En plus des médias, les personnes interrogées souhaitent plus d'engagement de la part des voyageurs suisses.

Ils évoquent avant tout comme raison la coresponsabilité des voyageurs à l'égard du comportement de leur clientèle ainsi que de la protection de la destination de voyage et le souhait que les voyageurs «donnent enfin quelque chose en retour» aux pays de destination. Le service spécialisé ECPAT Switzerland considère de façon critique en particulier la première affirmation. «Nous sommes heureux que les voyageurs exigent aussi clairement cet engagement mais nous déconseillons d'assigner des responsabilités qui ne peuvent pas être assumées», commente Cordula Sanwald. La lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants est une entreprise mettant en jeu de multiples acteurs auxquels les partenaires de l'industrie du tourisme tels que les gouvernements, les autorités, les organismes responsables des poursuites pénales, les ONG et la société civile, doivent également apporter leur contribution. «Ce n'est que lorsque tous les acteurs impliqués seront conscients de leur responsabilité et agiront en conséquence que nous pourrons enrayer ce fléau»

Engagement de la branche du tourisme et du voyage

ECPAT Switzerland de la fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant évalue les résultats avant tout comme un stimulant et une motivation à son travail de prévention et à celui de la branche du tourisme. Le code de conduite (Code of Conduct) a été introduit en 2003 en Suisse pour protéger les enfants contre



Stiftung Kinderschutz Schweiz
Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant
Fondazione Svizzera per la Protezione dell'Infanzia

Hirschengraben 8
Postfach 6949
3001 Bern

T +41 31 398 10 10
F +41 31 398 10 11
info@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch
www.protection-enfants.ch
www.protezione-infanzia.ch

Spenden:

Berner Kantonalbank
3001 Bern
CH22 0079 0016 2644 9734 7
PC 30-106-9

l'exploitation sexuelle dans le tourisme. Il vise à former les collaborateurs, sensibiliser les voyageurs, et travailler en étroite collaboration avec les destinations. «Nous avons beaucoup atteint mais pas encore assez» estime C. Sanwald.

Si 60 pour cent des personnes interrogées s'adressaient à leur guide touristique, au voyageur ou à l'organisation de voyage sur place lorsqu'ils soupçonnent qu'un enfant est victime d'exploitation sexuelle sur leur lieu de vacances et si seulement 14 pour cent utilisaient d'eux-mêmes le formulaire de la Fedpol en ligne, ceci impliquerait selon C. Sanwald que les collaborateurs doivent être bien formés et savoir ce qu'il faut faire en pareil cas pour pouvoir proposer le service que l'on attend d'eux. Parallèlement il convient de faire connaître le service d'assistance accessible à tous de la Fedpol, pour renforcer la responsabilité des voyageurs. «Notre responsabilité en tant que service spécialisé consiste entre autre à nous faire des alliés dans notre combat contre le tourisme sexuel impliquant des enfants et à soutenir les personnes actives pour qu'elles puissent appliquer de façon conséquente le catalogue de mesures du Code of Conduct».

Cela fait longtemps que le tourisme sexuel impliquant des enfants n'est plus un phénomène marginal. L'OIT fait état de 1,8 millions d'enfants par an à travers le monde qui sont menacés d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Les dégâts à long terme sont énormes pour les enfants. Les auteurs s'en tirent la plupart du temps sans dommage. Le «Code of Conduct» est devenu partout dans le monde en dix ans un instrument de prévention visant à prévenir le tourisme sexuel impliquant des enfants. L'UNWTO (United Nations World Tourism Organisation), l'UNICEF (United Nations Children's Fund), l'OSCE (Organization for Security and Cooperation in Europe) ainsi que l'Union Européenne (UE) et le secrétariat d'état à l'économie (Seco) reconnaissent le Code of Conduct comme un instrument essentiel dans la lutte contre ce crime.

Pour des informations d'actualité en allemand,

Cordula Sanwald est à votre disposition:

Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant

Tél.: 076 585 69 49

Mail: cordula.sanwald@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch

Information supplémentaire:

Vous pouvez télécharger en pdf les résultats complets du sondage auprès de la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant cordula.sanwald@kinderschutz.ch.